



Je sème la réussite !

Travailler à la CSDM

Faire équipe, évoluer, réussir

Pour postuler

Faire parvenir votre candidature
par courriel :
secg@csdm.qc.ca

Veuillez noter que seules
les personnes retenues pour une
entrevue sont appelées

La CSDM s'est dotée d'un
Programme d'accès à l'égalité en
emploi.

La CSDM remercie tous les candidats
et candidates de leur intérêt.

Pour plus de détails, visitez
[http://csdm.ca/
csdm/conseil-des-
commissaires/](http://csdm.ca/csdm/conseil-des-commissaires/).

Mme Émilie Auclair, commissaire scolaire dans la circonscription scolaire de Mercier (06), démissionnera officiellement de ses fonctions le 5 novembre 2017. Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) doit donc procéder à la nomination d'une nouvelle personne pour pourvoir le poste de commissaire dans la circonscription scolaire de Mercier (06), conformément à la Loi sur les élections scolaires et après consultation auprès du Comité de parents (CP) de la CSDM.

Les personnes intéressées par le poste **Appel de candidatures – poste de commissaire scolaire dans Mercier** de commissaire scolaire sont invitées à soumettre leur candidature en envoyant leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation par courriel à secg@csdm.qc.ca, au plus tard le 20 octobre 2017. L'information sur le poste de commissaire scolaire et la rémunération qui y est assortie est disponible sur le site web de la CSDM à l'adresse suivante : [http://csdm.ca/csdm/
conseil-des-commissaires/](http://csdm.ca/csdm/conseil-des-commissaires/)

Conditions d'admissibilité :

- être domicilié sur le territoire de la Commission scolaire depuis six mois ou plus;
- avoir 18 ans ou plus;
- être de citoyenneté canadienne;
- ne pas être sous curatelle;
- ne pas être déclaré coupable d'une infraction qui constitue une manœuvre électorale frauduleuse;
- ne pas être un employé de la Commission scolaire;
- ne pas être une personne à qui une peine d'emprisonnement a été imposée, sauf si la personne obtient un pardon pour l'acte commis.

Qualifications requises :

1. avoir à cœur la réussite des élèves et la valorisation de l'école publique;
2. avoir la capacité d'accompagner les parents et être à l'écoute des priorités et des besoins des écoles;
3. démontrer une capacité à travailler en équipe.



**Commission
scolaire
de Montréal**

ILS IRONT LOIN

FLAMBEAU

Date de parution : 10 octobre 2017

Format : 1/3 Vertical